

Les Analyses du Centre Jean Gol



Réduire les émissions de CO² par la
diversification des politiques énergétiques

Corentin de Salle

Octobre 2015

Administrateur délégué : Richard Miller

Directrice : Laurence Glautier

Directeur scientifique : Corentin de Salle

Avenue de la Toison d'Or 84-86
1060 Bruxelles

Tél. : 02.500.50.40

Analyse : Réduire les émissions de CO² par la diversification des politiques énergétiques

Du 30 novembre au 11 décembre de cette année 2015 se tiendront à Paris à la fois la 21^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP21) et la 11^e conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto (CRP11)

Les parties prenantes vont devoir s'entendre sur des objectifs à atteindre en 2030 en matière :

- de réduction des émissions de CO²,
- de développement des énergies renouvelables (électricité, transport et chauffage),
- d'efficacité énergétique.

Il faut **se méfier de trois écueils** :

- une **surenchère dans la fixation des objectifs à atteindre**. Ces objectifs ont un coût social et économique qu'il ne faut pas minimiser ;
- **d'adopter des objectifs vagues sur lesquels nous n'avons pas de maîtrise directe** (limitation à 2 degrés de l'augmentation de la température globale) alors qu'il existe des objectifs mesurables (émissions de CO², efficacité énergétique, etc.) sur lesquels la politique exerce plus de maîtrise ;
- un **copier/coller**, sans examen critique, des documents de la **littérature d'associations militantes gravitant autour de l'ONU** (contenant des affirmations contestables, des formules toutes faites et de fausses évidences).

Pas plus que la plupart des autres parties de ces conférences, la Belgique n'a les moyens de se payer une politique trop volontariste. Pourquoi ? Des objectifs trop ambitieux alourdiraient encore la facture énergétique, appauvriraient les ménages tout en nuisant considérablement à la compétitivité des entreprises et à l'économie au sens large.

Une progression inquiétante du coût de l'énergie en Europe et en Belgique

Cette préoccupation pour la compétitivité n'est pas ici l'expression d'un libéralisme dogmatique. C'est un vrai problème En Belgique. Notre pays est doublement en difficulté à cet égard.

1. **Non seulement, le coût de l'électricité en Europe est globalement beaucoup plus élevé que le coût de l'électricité aux Etats-Unis**. Et cela, principalement, en raison de la révolution des gaz de schiste outre-atlantique qui a divisé le coût de l'électricité par deux. **La délocalisation des entreprises énergivores** et/ou de certaines unités de production (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union Européenne) n'est plus, aujourd'hui, un risque hypothétique. C'est malheureusement devenu une indéniable **réalité**.

Dans une lettre ouverte au président Barroso publiée le 7 mars 2014,¹ Jim Ratcliffe, le CEO d'INEOS, une des plus grandes industries chimiques européennes, prévoit carrément, à politique inchangée, **la disparition pure et simple du secteur chimique en Europe d'ici dix ans**. Sur notre continent, un million de travailleurs travaillent directement dans l'industrie chimique et 5 millions d'emplois en dépendent indirectement. Le revenu de ce secteur est de 1000 milliards de dollars, soit approximativement le même revenu que le secteur automobile européen.

Le processus de délocalisation est déjà largement enclenché. En Europe, les fermetures succèdent aux fermetures. Rien qu'en Angleterre, 22 usines chimiques ont fermé depuis 2009 et aucune nouvelle n'a été créée. La compagnie allemande BASF, la plus importante entreprise chimique au monde, a, pour la première fois de son histoire, annoncé de substantielles réductions d'investissement en Europe, pointant du doigt les marchés stagnants, l'énergie onéreuse et le coût du travail élevé. Dès 2008, BASF a eu le flair d'investir aux États-Unis, bien avant que le grand public n'apprenne l'existence du gaz de schiste. Shell, la compagnie d'origine britannique et néerlandaise, a décidé de construire une usine chimique en Pennsylvanie. BTP Petrochemicals, commune aux deux géants européens BASF et Total, a investi dans un vapocraqueur au Texas. Bayer, autre géant allemand de la chimie, a annoncé son intention de construire une installation de cracking en Virginie occidentale.

En Belgique, la chimie occupe une place extrêmement importante dans notre économie : **237.000 emplois sont attachés directement et indirectement au secteur de la chimie**. En 2011, l'entreprise chimique Solvay a acheté pour 500 millions d'euros de gaz naturel. Si le prix européen du gaz était le même que celui pratiqué aux États-Unis, ce géant de la chimie aurait épargné 300 millions. Combien de temps résistera-t-il encore à un tel différentiel ? Le CEO, Jean-Pierre Clamadieu, a plusieurs fois interpellé avec insistance les autorités belges et européennes à ce sujet.

2. Mais, en outre, le **coût de l'électricité en Belgique est supérieur au coût de l'électricité des pays voisins**.

Ainsi, selon un rapport de benchmarking de Deloitte publié en mars 2015,²

- **le prix de l'énergie en Allemagne en 2015 est 39 €** par Mégawattheure.
- En Flandre, il est 65 € par Mégawattheure.
- et **en Wallonie, il est de ...82 €/Mégawattheure**.

Notons aussi que les **prix de l'électricité** pour 1000 GWH sont,

- en Flandre, 27% plus élevés que la moyenne européenne
- et, en **Wallonie, 73% plus élevés que la moyenne européenne**.

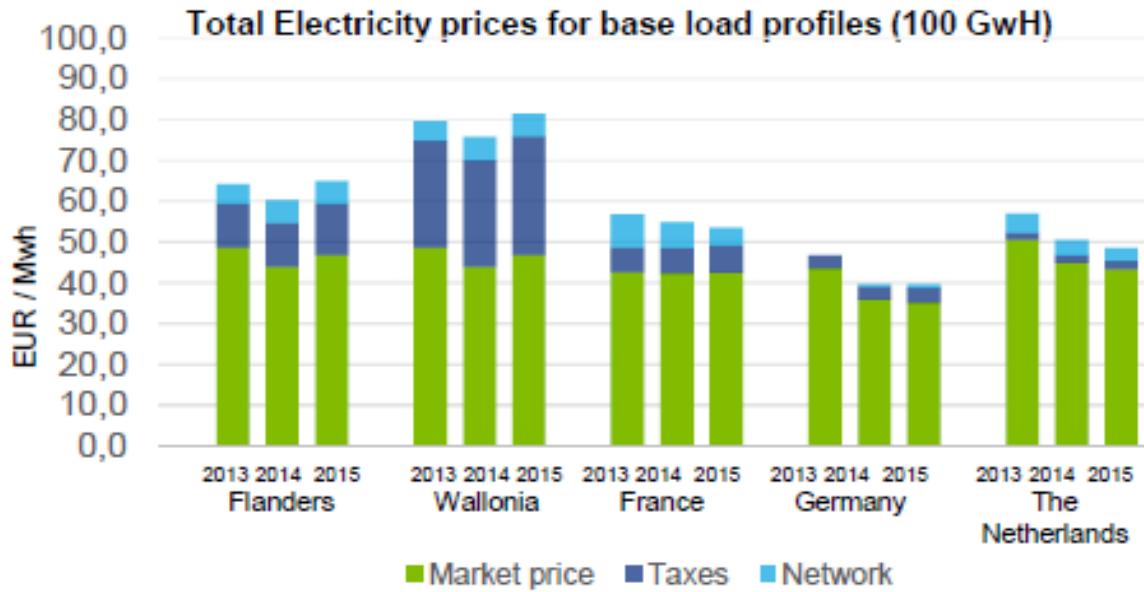
Concrètement, le consommateur industriel flamand paie approximativement 7 à 9 €/MWh de plus que la moyenne des pays européens examinés dans l'étude. **Quant au**

¹ J. Ratcliffe, **Open Letter to Mr José Manuel Barroso**, 07 March 2014, <http://www.ineos.com/News/INEOS-Group/Letter-to-Mr-Barroso>

² Deloitte, **Benchmarking study of electricity prices between Belgium and neighboring countries**, march 2015

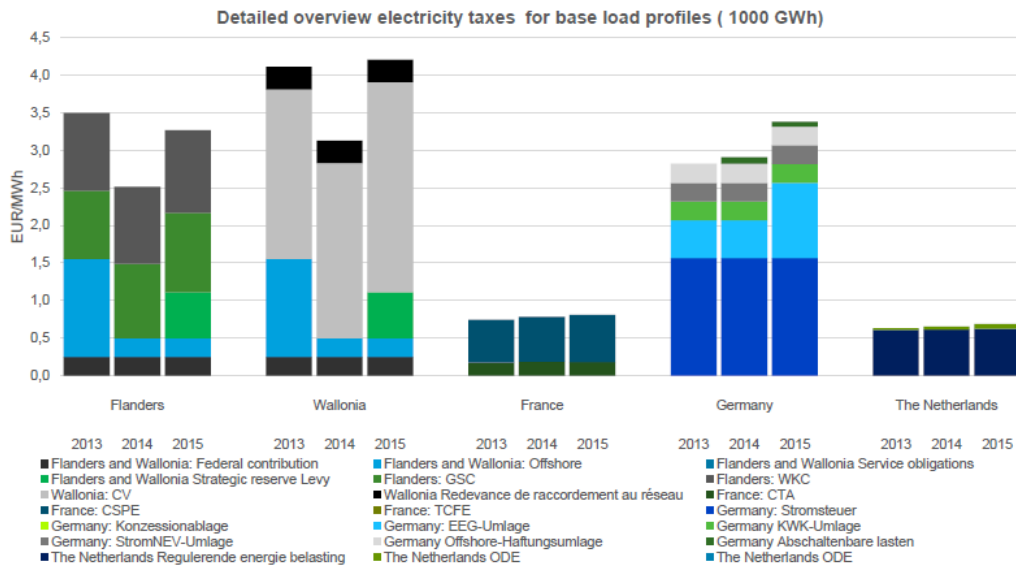
consommateur industriel wallon, il paie 8 à 24 €/MWh de plus que la moyenne de ces pays européens.

Notons que la différence de prix s'est encore accrue en 2015 par rapport à 2014 alors que nous avons déjà dénoncé cette situation alarmante en 2014.



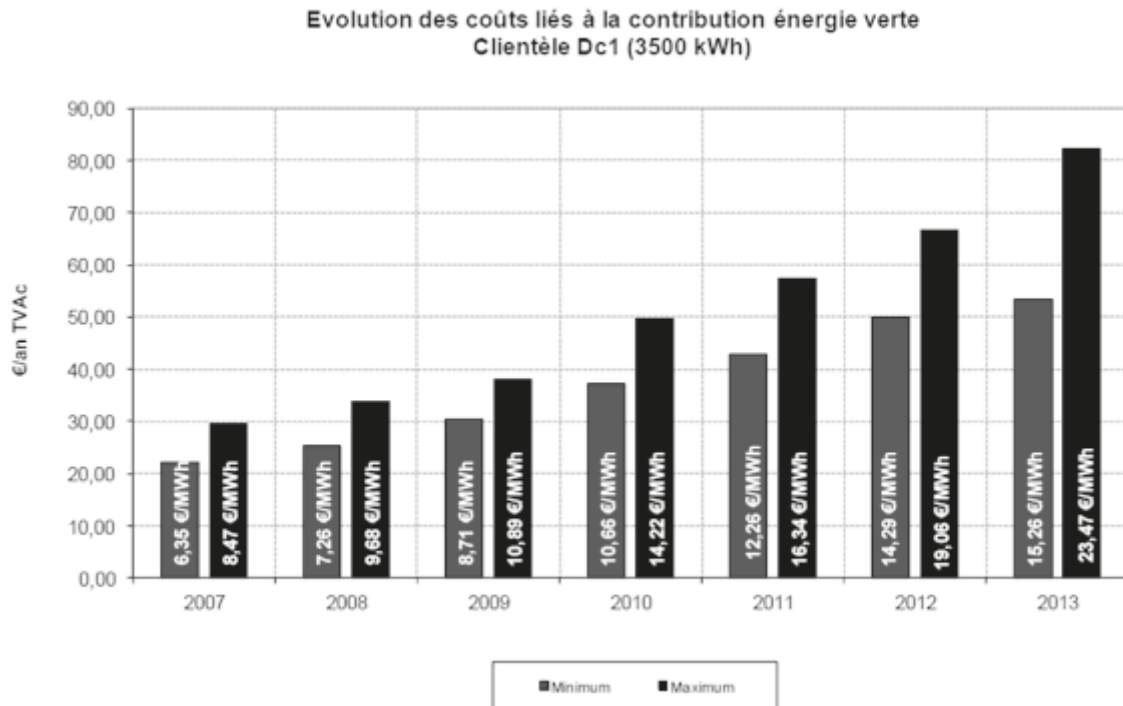
Comment expliquer cette différence ? Principalement en raison des taxes très importantes.

Comparative overview of electricity taxes Base load profiles (1000 GWh)



Pourquoi ces taxes sont-elles si importantes ? En raison du soutien massif aux énergies vertes qui est supporté directement par le consommateur par un alourdissement de sa

facture énergétique. Ce soutien massif est à l'origine de l'éclosion, du développement et de l'éclatement de la bulle photovoltaïque en Wallonie.



Source : CWAPE

Le calcul a été fait en 2014 : environ 14% des surcoûts de la facture d'électricité sont imputable au renouvelable.³ Ils proviennent essentiellement :

- des quotas des certificats verts que les fournisseurs doivent acheter et qu'ils incorporent à la facture énergétique ;
- d'une partie du coût de raccordement des parcs éoliens en mer financé par le transporteur Elia
- du coût des certificats verts associés à l'éolien offshore
- des mesures de soutien à la cogénération et aux énergies renouvelables, principalement l'éolien onshore et le photovoltaïque

Cette augmentation est une constante. Cette hausse est considérable. **La CWaPE, le régulateur wallon de l'énergie**, a publié un rapport sur l'évolution du prix de l'électricité de 2007 à 2013⁴ : durant la période allant **de 2006 à juin 2013**, le **prix de l'électricité** du produit meilleur marché pour un consommateur wallon moyen, c'est-à-dire une personne qui consomme annuellement 3500 kWh, **a augmenté de... 54 %**. Selon la CREG, le régulateur fédéral de l'énergie, le prix final facturé au consommateur belge (moyenne sur tous les distributeurs et fournisseurs) a augmenté de

³ Jean-Pierre Schaeken, Pourquoi le renouvelable va coûter de plus en plus cher aux ménages wallons, **L'Echo**, 1^{er} avril 2014

⁴ Commission Wallonne pour l'Énergie, **Rapport concernant l'analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel en Wallonie (clients résidentiels) sur la période de janvier 2007 à juin 2013**, 12 juillet 2013, p.12

35,19 % entre 2007 et 2013.⁵ Et ce n'est pas fini. Selon une étude du Boston Consulting Group commanditée par la FEB, il faut s'attendre à une nouvelle augmentation de 40 % d'ici 2030.⁶

Plus inquiétant : à politique inchangée, ce coût va continuer à augmenter. Pourquoi ?

En raison de :

- l'installation de plusieurs centaines d'éoliennes onshore en Wallonie ;
- le coût des certificats verts supplémentaires à acquérir pour les fournisseurs ;
- les coûts de sortie du nucléaire ;
- le coût de raccordement des parcs éoliens offshore (notons pourtant que l'accord du gouvernement prévoit de diminuer graduellement les subventions aux parcs offshore) ;
- le coût d'achat des certificats verts issus de la production offshore ;
- etc.

⇒ Sans même aller au-delà de ce que prescrit l'Union Européenne, on remarque qu'une **politique de soutien massif aux énergies renouvelable augmente considérablement le coût de l'électricité.**

⇒ **Alors qu'un des principaux objectifs du gouvernement fédéral est de résorber le handicap salarial au moyen de mesures ambitieuses, il serait pour le moins contreproductif de reperdre, par inadvertance, de ce côté ce qu'on aura pu gagner difficilement de l'autre.**

Actuelle position de l'Union Européenne

Rappelons que le fameux « Paquet Energie-Climat » adopté en 2009 avec pour horizon 2020 était connu sous le nom de « 3x20 » :

- 20 % de baisse des émissions,
- 20 % d'énergies renouvelables,
- 20 % d'économies d'énergie

Les trois objectifs étaient contraignants.

Du côté belge, les engagements seront honorés. Principalement en raison de la crise économique et de l'industrie nucléaire. Mais à quel prix ? A quel prix également pour l'Europe ?

Le 11 octobre 2013, accomplissant une démarche sans précédent, dix grands acteurs européens du monde énergétique se réunissaient à Bruxelles pour alerter l'opinion publique. Ces acteurs représentent à eux seuls plus de 600.000 salariés, 600 milliards d'euros de chiffre d'affaires, plus de 200 millions de consommateurs et 50 % des capacités électriques de toute l'Europe. Ils ont, entre autres, dénoncé :

⁵ P. 107 : <http://www.creg.info/pdf/Etudes/F1271FR.pdf>

⁶ Ch. Brognaux and J. Geerinck, **Shaping a Vision for Belgium's Power Landscape**, Boston Consulting Group, June 2013

- un **échec sur la compétitivité** : en quatre ans, la facture énergétique a crû de 17 % pour les particuliers et de 21 % pour les industriels ;
- un **échec sur la sécurité d’approvisionnement** : 51 GW de la capacité de production électrique est à l’arrêt ou « sous cocon », c’est-à-dire l’équivalent de la production électrique belge, de la République tchèque et du Portugal ;

Cette mise sous cocon résulte en grande partie du soutien massif aux énergies vertes. Les industries concurrentes - pourtant meilleur marché - sont forcées, en raison de la priorité accordée aux industries vertes (découlant elle-même du pacte 3x20), de tourner en dessous de leur seuil de rentabilité. Dans un marché non faussé, ces industries seraient performantes. Dans le système actuel, elles sont acculées à la faillite.

Pour l’Union Européenne, il importait de se fixer **des objectifs pour 2030**. Le 24 octobre 2014, l’Union Européenne, après des échanges houleux, a finalement adopté le nouveau paquet énergie-climat qui prévoit :

- **40 % de baisse des émissions** (par rapport à 1990) : objectif **contraignant** (pour l’UE mais pas pour les Etats-membres)
- **27% d’énergie renouvelable** : objectif **non contraignant**
- **27% d’efficacité énergétique** : objectif **non contraignant**

Le 31 mars 2015, les Etats-Unis, deuxième émetteur mondial ont annoncé, conformément à l’annonce faite conjointement avec la Chine en novembre 2014, vouloir réduire leurs rejets de gaz à effet de serre de 26 à 28% d’ici à 2025 (par rapport à 2005).

Remarquons que la position de l’UE est la plus ambitieuse :

- Elle fixe 40% de réduction de gaz à effet de serre et non pas une réduction de 26 à 28%
- Elle base son calcul de 40% par rapport à 1990 alors que les Etats-Unis basent leur calcul par rapport à 2005, ce qui, pour les Etats-Unis, est évidemment beaucoup plus facile à atteindre.

D’un point de vue économique, la position de l’UE est déjà contestable car elle affaiblit sensiblement la compétitivité des entreprises européennes.

L’Union Européenne fixe un objectif contraignant global pour l’ensemble des Etats membres mais ne fixe plus un objectif contraignant par pays. Les pays sont libres de fixer leurs objectifs.

Ce point mérite d’être souligné. Les **pays membres de l’Union Européenne ont refusé de se donner des objectifs contraignants. C’est là très significatif. Ils doutent de la possibilité de les honorer.** Surtout dans une société où les besoins énergétiques sont croissants.

Diversification des politiques pour réduire les émissions de CO²

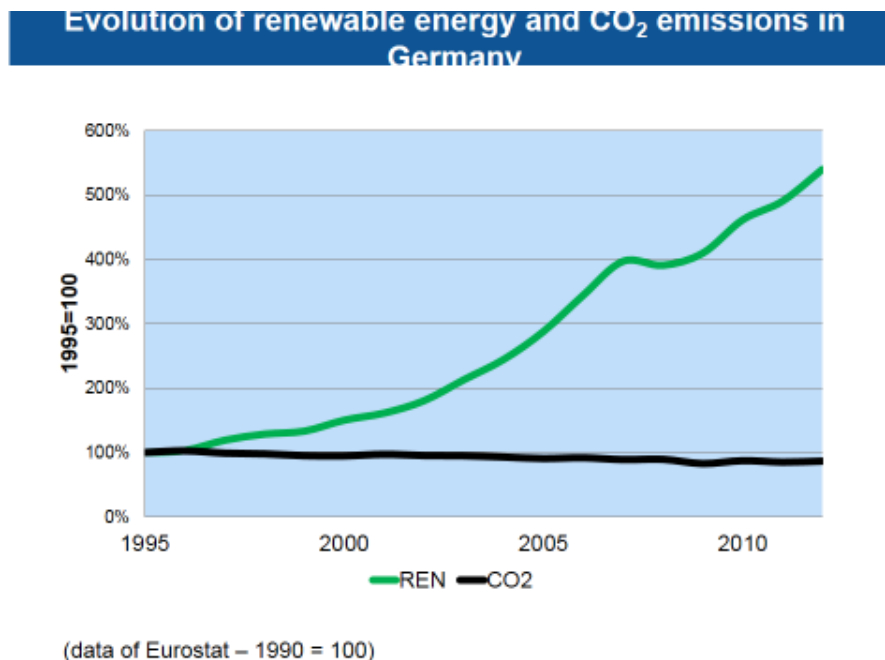
COP 21 devrait être le lieu consacré, non pas exclusivement à la détermination de quotas et obligations de résultats, mais à la réflexion sur des politiques permettant de lutter réellement contre

l'émission de CO². Aujourd'hui, il est possible de faire un bilan des politiques adoptées ces dernières décennies et éviter ainsi de faire les mêmes erreurs.

De manière générale, il faut bien constater que les mesures habituellement présentées (avec une certaine arrogance) montrent leurs limites. En effet, depuis 1992, date d'adoption de la Convention des Nations-Unies sur le Changement Climatique, les émissions ont augmenté de 55% !

A titre d'exemple, l'Allemagne a adopté, en 2000, l'Energiewende, un gigantesque programme d'énergie renouvelable.

Malheureusement, cette politique extrêmement coûteuse, n'a quasiment pas, en réalité, contribué à la réduction des émissions de CO² ainsi qu'en témoigne ce graphique issu d'Eurostat.



Pour lutter contre le changement climatique, il y a d'autres politiques à mener que celle consistant à développer à tout prix la production d'énergie renouvelable. Lesquelles ?

- **Développer l'efficacité énergétique**
- **Promouvoir les voitures électriques**
- **Promouvoir le nucléaire** car il n'émet pas de CO². L'Accord du gouvernement prévoit la possibilité de construire de nouvelles centrales (3^{ème} et 4^{ème} génération) pour autant que diverses exigences soient rencontrées (durabilité, accessibilité, sécurité, etc.)
- **Promouvoir des politiques « d'adaptation » et pas seulement de « mitigation ».** En clair, plutôt que de mettre tous nos moyens dans l'évitement d'un changement climatique, il apparaît opportun de mettre dès aujourd'hui en place des stratégies pour s'adapter au changement climatique s'il survient (construction de digues, nouvelles formes d'agriculture, etc.). C'est agir de façon responsable et cela permettrait de stimuler beaucoup d'innovations scientifiques et technologiques.

- **Lutter contre la pauvreté énergétique dans le tiers-monde.**

Les pays du tiers-monde souffrent aujourd'hui de quantité de problèmes (extrême pauvreté, faim, systèmes d'éducation lacunaires, mortalité infantile, inégalité des sexes, sida, paludisme, pollution, guerres, etc.). Mais un point qu'on souligne insuffisamment, c'est leur extrême pauvreté énergétique. En effet, au tiers-monde :

- 1,3 milliard de personnes n'ont aucun accès à l'électricité
- 2 milliards n'ont qu'un accès limité à l'électricité
- 2,6 milliards n'ont pas la possibilité de cuisiner avec une énergie propre et facile d'emploi

Il faut lutter ici contre une idée fausse et nocive qu'on retrouve un peu partout : la promotion outrancière des énergies renouvelables dans les pays du tiers monde. Depuis trente ans, l'UE finance massivement les énergies renouvelables et nous ne sommes jamais arrivés à en faire des sources d'énergie bon marché. Pourquoi encourager cela au tiers-monde dont les ressources sont si limitées ? **Pourquoi défendre une telle idée dans des pays dont les habitants ont un bilan carbone parfois 40 fois inférieur au nôtre et qui manquent de tout ?** Quand on sait que l'énergie manque pour faire tourner des hôpitaux, assurer des soins de santé minimaux, produire les aliments nécessaires à la survie, pomper et potabiliser l'eau, **n'est-il pas moralement scandaleux de promouvoir des sources d'énergie d'un rendement ridicule ?**

Encourager les pays du tiers-monde qui manquent de tout, à développer des énergies renouvelables, c'est un peu comme Marie-Antoinette qui disait du peuple : « **S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent des brioches** ». ⁷

- ⇒ Avec les sommes importantes qui s'accumulent aujourd'hui dans le « Fonds Vert Climat », **il importe surtout d'aider les pays du tiers-monde qui le désirent à mettre en place des infrastructures énergétiques efficaces.** Des progrès considérables ont été réalisés dans les centrales à gaz et à charbon en termes de captage et de recyclage du CO². Quant au nucléaire, comme on sait, il n'émet pratiquement pas de CO². C'est-à-dire toutes des sources d'énergie écartées habituellement par les activistes écologistes et organisations satellites de l'ONU pour des raisons purement idéologiques.
- ⇒ Le Fonds Vert Climat a été adopté à Copenhague pour récolter **100 milliards \$ par an d'ici 2020 !**

Par ailleurs, les banques et partenaires privés sont incités à collaborer à ce fonds. Mais ces mêmes banques ont déjà fait savoir que ce financement, elles ne pourraient le faire qu'à la condition qu'elles bénéficient des Etats ou de l'UE une vaste enveloppe financière. Et cela pour promouvoir des industries vertes inefficaces.

Plutôt que de se fixer des objectifs a priori (100 milliards \$ par an), il est bien plus pertinent de construire des projets réalistes et de récolter l'argent APRES que ces projets aient été définis et pour financer concrètement ces derniers.

⁷ En réalité, c'est une légende propagée par les révolutionnaires. Elle n'a jamais prononcé cette phrase. Mais la phrase reste belle et évocative à défaut d'être vraie.

Pour le tiers-monde, deux solutions immédiates que le MR pourrait défendre :

- **Miser sur l'hydroélectricité.** Il y a du potentiel partout en Afrique (chutes d'Inga par exemple). Les Africains doivent réussir leur propre industrialisation avec leurs ressources naturelles (comme nous l'avons fait par le passé) : produire de l'électricité avec des chutes d'eaux. C'est abondant, économique et renouvelable.
- Développer l'utilisation du **gaz en bonbonne**; c'est aussi ce que l'on a fait en Europe dans les années 50. Le gaz en bonbonne (propane/butane) est propre et abondant et facile à utiliser.⁸

La Belgique doit elle s'imposer des objectifs contraignants ?

Il appartient à la Belgique de décider de se lier de manière plus importante que ne le prescrit l'Union Européenne. Cela peut évidemment faire plaisir de se sentir le premier de la classe (et cela plaît aux médias et aux activistes) mais cela a un coût économique et social important. Quand l'Union Européenne l'exigeait, nous avons assumé le caractère contraignant du paquet énergie. Ce n'est plus le cas de l'UE aujourd'hui.

En 2014, Charles Michel et Willy Borsus ont défini la ligne politique suivante : « nous suivons la politique de l'Union Européenne ». Ni plus ni moins. Ce point a été synthétisé par la formule, souvent déclinée : « **Ne nous montrons pas plus catholiques que le pape** ».

Rappelons que, **en dépit de ce que prétendent les activistes écologistes**, de nombreux médias et plusieurs relais des positions volontaristes de la machinerie onusienne, **l'actuelle position de l'Union Européenne est très ambitieuse** (plus ambitieuse que celle des Etats-Unis, de la Chine et du reste du monde).

Quid du caractère contraignant de cette position ambitieuse ?

⇒ **L'accord devrait être contraignant si tous les pays s'imposent cette contrainte.**

Cette position est très cohérente avec les valeurs libérales. Avant de nous infliger des handicaps, nous devons exiger **le même « level playing field » pour tout le monde**. En clair, il faut réfléchir à un tissu mondial qui met toutes les entreprises sur le même niveau.

Par ailleurs, nous devons exiger la **mise en place d'un mécanisme d'évaluation des politiques mises en œuvre**, mécanisme permettant, en cours de route, d'opérer des recalibrages et réajustements si les politiques poussées activement s'avèrent inopérantes. Ce mécanisme serait conçu de façon à aboutir effectivement à la réalisation des objectifs consentis.

⁸ Ces idées sont défendues par Samuel Furfari, professeur à l'ULB et haut-fonctionnaire à la DG Energie dans un livre sous presse.